

VISIO - Report et Indemnisation des congés annuels des agents publics THE033RICM

En Visio-conférence, de 9h00 à 12h30

A distance - Synchron

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Comprendre les règles de calcul des congés annuels
- Identifier les modalités de report selon le décret du 21 juin 2025
- Calculer et indemniser les congés annuels
- Maîtriser l'obligation d'information des agents
- Appréhender les spécificités du statut privé

Public Visé

- Agents publics RH • Gestionnaires carrière et paie • Responsables de service

Pré Requis

- Notions de base sur la gestion RH des agents publics
- Notions de base sur la paie des agents publics.

Objectifs pédagogiques

Comprendre les règles de calcul des congés annuels
Identifier les modalités de report selon le décret du 21 juin 2025
Calculer et indemniser les congés annuels
Maîtriser l'obligation d'information des agents
Appréhender les spécificités du statut privé

Parcours pédagogique

- Rappels sur les règles de calcul et gestion des congés annuels des agents publics
- Modalités de report (décret du 21 juin 2025)
- Calcul et indemnisation
- Obligation d'information
- Droit aux congés payés sous statut privé

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Exemples pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support pédagogique numérique remis aux participants, via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque demie journée est séquencée en 2 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, Attaché principal spécialiste RH carrière et rémunération

FLASH ' COMPETENCE

En une demi-journée, faites le point sur les règles et évolutions récentes : calcul, gestion, report, indemnisation, et obligations d'information.

Approche synthétique pour une montée rapide en compétences.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

3.50 Heures
0.5 Jour

Effectif

De 2 à 50 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	420.00
Inter Adhérent (Par personne) :	390.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Offre & Qualité pédagogique

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org